

La crise économique est chaque jour plus profonde, son impact sur les salariés plus lourd. Le chômage flambe (8,2% désormais), alors que le fiasco de Pôle Emploi, issu de la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC, met les chômeurs en grande difficulté.

Dans ce contexte, le pouvoir semble fragilisé. Les mobilisations dans l'Education Nationale n'y sont pas pour rien, et le report de la réforme du lycée a été le premier véritable recul du gouvernement Fillon, même si le Ministre s'occupe depuis à faire revenir par la fenêtre les propositions avancées à l'automne.

Les luttes ne cessent pas, et n'en déplaît au Président de la République, les grèves se voient de plus en plus, et mouvement social l'a emporté en Guadeloupe, même si depuis l'un des leaders du LKP est l'objet de poursuite. L'arrogance du pouvoir reste pourtant intacte : le gouvernement utilise à tout va de la procédure d'urgence au Parlement, distribue aux fidèles les nominations... Il refuse surtout de revenir sur les suppressions de postes dans la Fonction Publique, oppose une fin de non-recevoir sur les salaires et les pensions, maintient son paquet fiscal qui prive l'Etat de 15 milliards d'€ de ressources chaque année. Les centaines de milliards apportés aux banques sans réelle contrepartie ou à l'automobile n'impliquent aucunement qu'elles préservent l'emploi. Le « Plan de relance » s'avère insuffisant, inadapté et pervers. Le « Sommet social » du 18/2 se résume en partie à une opération de communication. Tout récemment, le Président de la République en visite dans la Drôme se félicitait encore de sa politique en faveur des heures supplémentaires... Pourtant, l'inflation du nombre d'heures supplémentaires accélère la montée du chômage (entre la fin 2007 et la fin 2008, 40 millions d'heures supplémentaires en plus et dans le même temps, 115 000 salariés ont perdu leur emploi).

L'enjeu de notre action se situe donc à un niveau élevé. La réussite de la grève du 19 mars est indispensable. La situation dans l'Education Nationale constitue, le 19 mars et au-delà, un des leviers de mobilisation. La mobilisation dans le Supérieur est à cet égard un point d'appui essentiel. Les revendications du second degré rejoignent celle du supérieur : les suppressions de postes à la rentrée prochaine, les atteintes aux statuts, l'éclatement du Service Public sous le prétexte de l'autonomie, la précarisation des personnels, la casse de la formation des maîtres...

En informant les collègues, avant les commissions paritaires nationales, de leur projet de mutation, le Ministère de l'Education Nationale veut empêcher le travail des élu-e-s, auxquels les personnels ont montré pourtant leur attachement lors des élections professionnelles de décembre. Le SNES Créteil dénonce cette offensive de grande envergure contre les droits des personnels et le paritarisme qui les garantit, et appelle les personnels à signer massivement la pétition unitaire lancée le 3 mars.

La journée d'action du 11 mars de la maternelle à l'université, lancée par l'Intersyndicale du Supérieur et la Coordination Nationale des Universités, soutenue par la FSU, est l'occasion pour les personnels de toute l'Education Nationale de rejoindre le mouvement, et c'est pourquoi le SNES Créteil a déposé un préavis de grève qui permette là où c'est possible de décider la grève pour y participer.

Le SNES Créteil est convaincu qu'il est possible de faire reculer le gouvernement, et estime indispensable de mettre en avant, notamment le 19 mars, tous ces points et d'exiger en particulier le retrait du projet de Master-Concours Darcos-Pécresse et l'ouverture de véritables négociations sur la réforme de la formation des enseignants, la revalorisation de leurs métiers et des salaires, les suppressions de postes... Il juge nécessaire de poursuivre rapidement après le 19 mars, y compris par la grève. Il faut se féliciter que l'unité syndicale soit toujours de mise au niveau interprofessionnel. Les confédérations et la FSU, Solidaires et l'UNSA ont décidé de se réunir à nouveau le 20 mars 2009 au matin. Pour le SNES Créteil, la FSU doit proposer la poursuite du mouvement sur les bases définies en janvier. Le gouvernement doit répondre à ces revendications.

Les débats du congrès académique ont très largement porté sur des questions au cœur de l'actualité : emploi, salaire, réforme du lycée, formation des maîtres, services publics... Le SNES Créteil entend en faire partager l'essentiel à la profession dès les jours qui viennent, notamment à travers de ses publications.

Pour préparer la grève du 19 mars, il appelle à l'organisation d'assemblées générales dans tous établissements dès jeudi 12. Il appelle ses sections d'établissements à porter ses revendications, en particulier sur la formation des maîtres, et à mettre en débat la reconduction de la grève.

Il propose la tenue d'AG FSU associant éventuellement d'autres organisations le 19 au matin et appelle à la mise en place de coordinations si possible inter-professionnelle par ville. Il appelle à participer à l'assemblée générale Ile-de-France qui se tiendra à la fin de la manifestation.